



Séance du conseil municipal du lundi 11 février 2019

Compte-rendu

(Conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de COIMÈRES, dûment convoqué le lundi 4 février 2019, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean Claude MORIN, Maire de Coimères, à dix-neuf heures

Présents :

MM. MORIN, COSTENTIN,
Mmes CARRILLO, MORTARA,
MM. DARTIGOEYTE, DEGUDE, SANCHEZ, VERGNAUD

Absents excusés :

Mmes GRATIEN, RENARD,
MM. JEAN, JOLYS, RIVIER,

Secrétaire de séance : M. DEGUDE

1- Approbation du PV de réunion du 14 janvier 2019

2- Commerce de la boulangerie

Examen d'une 2^{ème} proposition de reprise et choix du futur commerçant.

3- Vote du compte administratif 2018

Approbation du Compte Administratif 2018.
Fonctionnement : excédent de clôture 160 494,02 €
Investissement : déficit de clôture 124 590,09 €
Solde restes à réaliser : 23 511,78 €

4- Prévision d'achat d'un aspirateur de feuilles

Décision d'acquisition d'un aspirateur de feuilles – Marque RABAUD type WINDY 491 RE

5- Réfection finale de la toiture du bâtiment des associations

Décision de commander les travaux de fin de réfection de la toiture du bâtiment des associations.

6- Indemnité forfaitaire de déplacement des agents recenseurs

Décision d'allouer une indemnité forfaitaire de déplacement de 100 € à chaque agent recenseur.

7- Prime exceptionnelle pour agent sous contrat CAE

Décision de verser une prime exceptionnelle de 250 € à l'agent sous contrat CAE.

8 – Logiciel de gestion du cimetière

Décision reportée

9- Acquisition d'une auto-laveuse

Décision d'acquérir une auto-laveuse pour le ménage de la salle multi-activités.

Fait à Coimères, le 21 février 2019